

Le Marseillois®











> Dégraisse, nourrit et protège

> Fabriqué en chaudron à l'ancienne



Savon noir mou destiné à l'hygiène des sols et des surfaces ainsi qu'à l'hygiène et au détachage du linge.

Fabriqué selon la méthode «Marseillaise» de fabrication en chaudron à l'ancienne par saponification d'une pâte d'Olive avec de la potasse caustique.

Nettoie, dégraisse, nourrit et protège les carrelages, tomettes, terres cuites et tous revêtements de sols poreux.

Economique pour l'entretien des revêtements plastiques, linoléum, ballatum, ...

Utilisable pour le détachage du linge avant lavage.

Idéal pour dégraisser et nettoyer les lavabos, baignoires, toilettes, mais également les fours, hottes, plaques de cuisson, l'argenterie ou les cuivres.

MODE D'EMPLOI

Entretien des sols et des surfaces :

- . Dégraissage et remise en état : diluer de 1 à 2 cuillères à soupe dans 5L d'eau tiède.
- . Entretien courant des sols, revêtements plastiques et parquets vitrifiés : diluer 1 cuillère à soupe dans 5L d'eau tiède.

Dégraissage et nettoyage des sanitaires, douches, baignoires, carrelages :

. Prendre un peu de savon noir directement sur l'éponge et frotter les surfaces à nettoyer après humidification à l'eau chaude.

Détachage du linge :

. Appliquer une noix de savon noir avec une brosse à poil doux en prenant soin de former des mouvements circulaires sur les taches à désincruster.

Les surfaces destinées à entrer en contact avec les denrées alimentaires* doivent être rincer soigneusement avec de l'eau potable.

RÉGLEMENTATION -

Rèalement CE n°648/2004 - 907/2006 : Contient : Plus de 30% : Savon.

*Conforme à l'arrêté du 19 Décembre 2013 relatif aux procédés et produits utilisés pour le nettoyage des matériaux et objets destinés à entrer en contact avec des denrées, produits et boissons pour l'alimentation de l'homme et des animaux.

Utilisable en Agriculture Biologique. Ses composants sont conformes à l'Arrêté du 08/09/1999 modifié par l'Arrêté du 19/12/2013 ainsi qu'aux Annexes VII du Règlement 889/2008 et Annexe II du CCF Production biologique.



| Aspect | pâte |
|--------------------------------------|------------------------|
| Couleur | |
| Odeur | savon et huile d'olive |
| Emballage unitaire | seau PP avec couvercle |
| pH en sol. aqueuse à 1% | |
| Réglementation (CE) n°1272/2008 CLP. | |
| Stockage | |
| Matériau emballage | |
| Recyclable | |
| Soumis à TGAP | |
| | |



INFORMATIONS LOGISTIOUES

| Unité de vente | Seau de 1kg | Seau de 5kg |
|------------------------|-------------------|-------------------|
| Référence | 015100 | 015110 |
| Code EAN 13 | 3 519 590 151 001 | 3 519 590 151 100 |
| Dim. (h x l x p) en mm | 130 x 135 x 135 | 195 x 220 x 220 |
| PCB | Colis de 8 | Unité |
| Nb. Couches x colis | 4 couches de 12 | 8 couches de 16 |
| Nb. PCB par palette | 48 | 128 |
| Nb. UV par palette | 384 | 128 |
| Dim. (h x l x p) en mm | 274 x 274 x 267 | 220 x 220 x 195 |
| Poids net PCB | 8,00 kg | 5,00 kg |
| Poids brut PCB | 8,90 kg | 5,45 kg |